

CERET ENSEMBLE

Elus au conseil municipal :

Patrick PUIGMAL, Martine QUER, Jean PARAYRE, Michèle TORRENT

site : ceret-ensemble.fr

contact : ceretensemble@gmail.com

Compte-rendu du conseil municipal du 18/12/2024

Dernier conseil municipal de l'année 2024.

Nous mettrons la « focale » sur les points suivants :

- **Convention à signer entre la clinique de CERET et la Commune** pour la mise à disposition de 161 m² du parking de la clinique pour y accueillir le **Centre de Santé**.

Notre groupe s'est abstenu sur le vote de cette convention car si, officiellement, elle est consentie à titre gracieux pour 5 ans, la Clinique (Groupe ELSAN) demande « en compensation, d'après nous » que le parking soit refait aux frais de la Commune pour 96 619€ au motif que ce parking a subi des dégradations consécutives au passage de camions de gros tonnage et de grues pour l'installation des bâtiments modulaires hébergeant le Centre de santé.

En fait, ce parking était en mauvais état bien avant les travaux d'installation des bâtiments du Centre de santé.

In fine, cela revient à faire payer à la commune un loyer mensuel de 1 610€ sur la période de la convention.

Nous sommes bien entendu convaincus de la nécessité de la mise en place de ce Centre de santé qui bénéficie à tout le Vallespir, au-delà de CERET, pour lequel nous avons reconnu la forte implication de Mme BARANOFF d'autant qu'il conforte la situation de la clinique, laquelle est un élément majeur de la situation sanitaire de notre territoire (urgences, gériatrie notamment).

Nous aurions préféré simplement plus de transparence de la part du groupe ELSAN...

Cela a également permis à Mme BARANOFF de faire le point sur le Centre de santé : 1 médecin exerce à plein temps et 2 autres à temps partiel vont le rejoindre. Nous sommes intervenus en disant que nous espérons que ces collaborations vont s'inscrire dans la pérennité.

M. le Maire a également fait le point financier de ce dossier : coût global de 540 000€ dont 140 000€ supportés par la Commune de CERET.

- **Ligne de trésorerie.**

Renouvelée pour 2025 à hauteur de 1,5M€.

A noter les 25 000€ de charges pour la ligne de trésorerie actuelle car la commune est dans l'attente de nombreuses subventions (Etat, Région) alors qu'elle a du financer la totalité des travaux.

- **Travaux à venir pour lesquels la commune dépose des dossiers de subventions** (dont DETR) :

Notamment =

Salle de boxe pour 731 000€ dont 147 000€ d'autofinancement,
Requalification du stade FONDECAVE 3,7M€, sur 3 ou 4 tranches, dont 2,5 M€ d'autofinancement,

2 terrains de paddle pour 150 000€ dont 31 000€ d'autofinancement...

Patrick PUIGMAL p/c Groupe CERET ENSEMBLE